

DATURA sp.

comme risque potentiel pour la production agricole en BELGIQUE

Enquête

août 2020 -
juillet 2021

155 agriculteurs belges ont participé à l'enquête

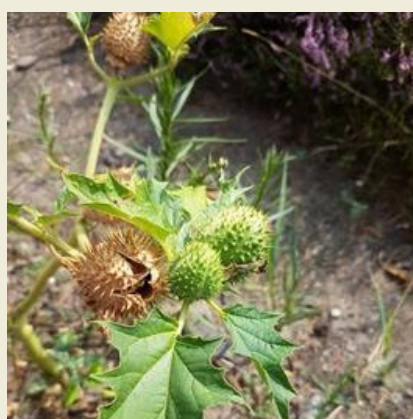
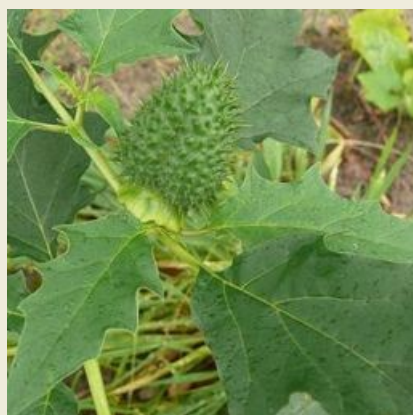
Le nombre de répondants provenant de Flandre et de Wallonie était équilibré, et 1,5% des participants étaient situés en Région de Bruxelles-Capitale.

51% des répondants sont conscients que *Datura* sp. présente un risque pour la consommation humaine

24% considère que *Datura* sp. fait concurrence la culture agricole

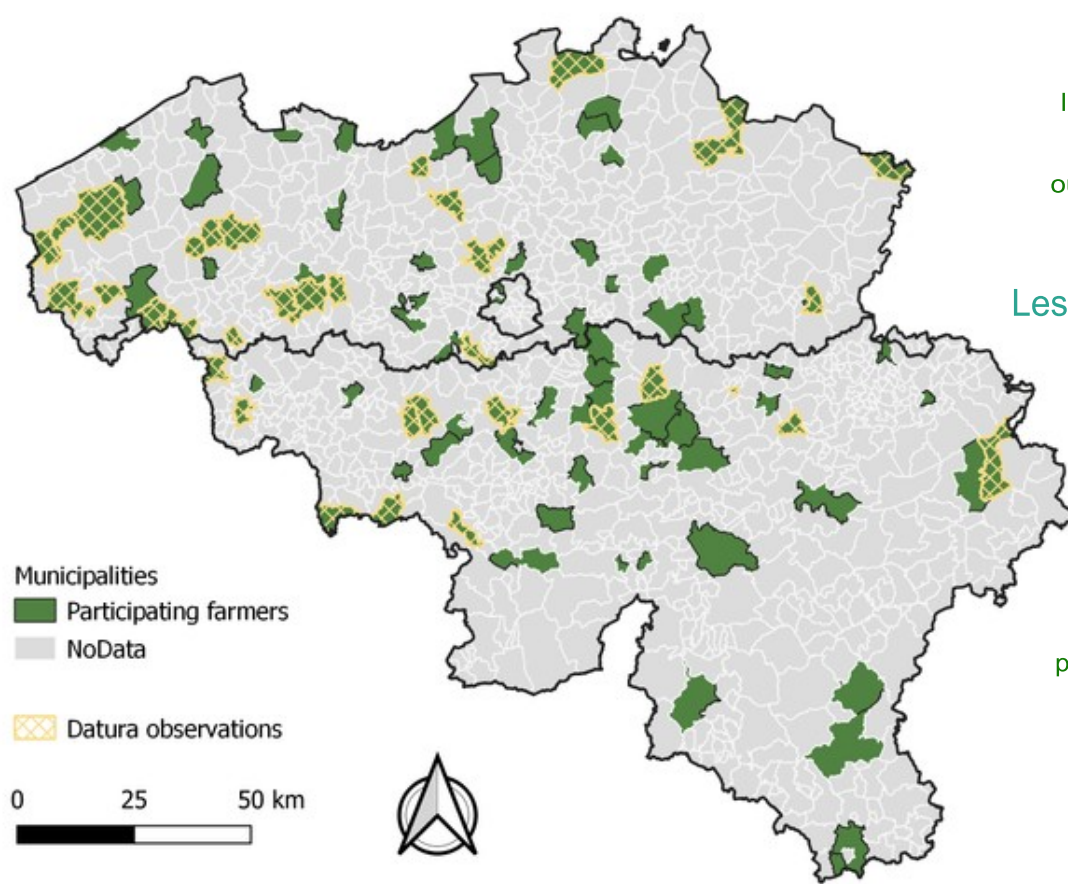
14% indique que *Datura* sp. complique la récolte

18% trouve que *Datura* sp. diminue la qualité du produit final



Photos de <https://waarnemingen.be/species>

Observations de *Datura* sp. dans les champs agricoles



Les agriculteurs ont observé *Datura* sp.

au bord des champs et sous formes d'agglomérats au milieu des champs. On l'observe également à côté des ruisseaux, des jardins, des prairies et des espaces ouverts où il y a des oiseaux (par exemple, les poulets).

Les pratiques des agriculteurs contre *Datura* sp.

Un tiers des agriculteurs n'applique pas de traitement spécifique et certains appliquent un désherbage chimique ou mécanique. Comme traitement local, l'ENLÈVEMENT MANUEL des plantes (y compris l'élimination des racines) a été signalé et peut être considéré comme le plus efficace.

Les meilleurs résultats sont obtenus lorsque la plante entière est retirée du champ juste avant la formation des graines. Une suppression manuelle continue de *Datura* sp. sur plusieurs années diminue la charge et la plante disparaît entièrement du champ.

Datura sp. a été observée le plus souvent dans les pâturages (28%), les champs de pommes de terre (16%), les champs de maïs (15%) et les champs de céréales/légumineuses (11%). Il est recommandé de contrôler ces champs plus souvent.



Les observations géolocalisées de *Datura stramonium* par des groupes d'étude de la nature montrent une augmentation constante au cours des dernières années. La plupart des observations sont enregistrées en juin et en juillet. La majorité des zones observées sont liées aux paysages artificiels et aux zones agricoles, et seule une minorité des observations (12%) se situe dans les champs agricoles.

Datura sp. était moins présente lorsque les agriculteurs appliquaient la lutte mécanique ou utilisaient du compost et travaillaient sur des champs biocertifiés.

Gestion des risques liés à la présence de *Datura* sp. dans les cultures agricoles

Une variété de plantes, comme la pomme-épineuse, ou Stramoine commune, (*Datura stramonium*) et la Belladone (*Atropa belladonna*), produisent des toxines, appelées alcaloïdes tropaniques (par exemple, atropine, scopolamine). Ces plantes ou leurs graines peuvent contaminer les cultures agricoles.

La présence finale d'alcaloïdes tropaniques dans les denrées alimentaires n'est pas souhaitée. En effet, ces toxines présentent un risque en raison d'un certain nombre d'effets indésirables sur le rythme cardiaque, la respiration et les fonctions du système nerveux central. Par conséquent, les teneurs maximales de ces toxines dans les denrées alimentaires sont fixées dans le règlement (UE) 2023/915 de la Commission Européenne. Les denrées alimentaires telles que les aliments transformés à base de céréales et les aliments pour bébés, les céréales non transformées ou les pseudo-céréales comme le millet, le sorgho, le maïs, le sarrasin, et certaines infusions à base de plantes peuvent contenir des alcaloïdes tropaniques. Ces denrées alimentaires ne peuvent être mises sur le marché que lorsque les teneurs en atropine et en scopolamine sont inférieures aux valeurs maximales fixées par la législation.